



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ^{QUATRE VINGT QUINZE} ~~soixante~~, le 17 MARS à 9H
le Conseil municipal de la Commune d
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. PAUL Pierre Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

RESTAURATION DES VITRAUX Date de convocation du Conseil municipal : 08.03.95

DE L'EGLISE PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers municipaux à l'exception de :

(verrière d'axe de l'église) Excusés : Jean FAILLARD et Marianne REEB

ABSENTS : MM. Absents : Marc LE BORGNE et Yann DERRIEN

M. Jean MIOSSEC a été élu secrétaire.

Monsieur le Préfet de Région a retenu le projet de restauration de la verrière d'axe de l'église dans le programme 1995 de restauration des objets mobiliers classés.

Les travaux seront exécutés sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etat et la maîtrise d'oeuvre de M. BONNET inspecteur des monuments historiques. Estimés à 90.000 F TTC, ils seront financés par l'Etat-ministère de la culture et de la Francophonie- à hauteur de 50 % (45.000F). L'aide du Département du Finistère sera de 25 % (22.500F), le solde restant à la charge de la commune sera de 25 % (22.500 F).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire a signer la convention concernant cette restauration.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois, et an que dessus.

Le Maire,

Pierre PAUL.

